

Compréhension de texte 2002

La mondialisation et le Sud

1. Aujourd'hui, la mondialisation est ressentie comme un ensemble de processus auxquels il est désormais impossible d'échapper (« Nous sommes tous sur le même bateau »), mais où la chance de survie est inégalement partagées. La mondialisation apparaît donc plus comme un monde en commun que comme un monde en commun, avec des interactions fortes mais pas nécessairement un partage de sens. Au Sud, la présentation dominante de la mondialisation est fondée sur ce que l'on pourrait appeler la peur du déclassement. Cette crainte est alimentée par quatre séries de facteurs.
2. Le premier découle de l'effondrement du pouvoir égalisateur de la souveraineté étatique. L'appartenance à un État conférerait un statut et un minimum de ressources symboliques qui permettraient aux plus faibles non pas de faire jeu égal avec les plus forts, mais d'atténuer leur sujétion politique. (...) Si la libération économique entraîne un recul de l'État dans la régulation économique et sociale des pays riches, un recul synchronisé de l'État au Sud peut avoir des conséquences dévastatrices.
3. Prenons un sel exemple, celui de la fiscalité. La libéralisation économique est associée à la baisse des prélèvements obligatoires. Cette équation fait sens au nord, où les taux varient entre 35 et 50 % de la richesse nationale. Elle est dénuée de pertinence au Sud où la faiblesse des États tient notamment au très faible recouvrement de l'impôt, sans parler évidemment des aspects qualitatifs de la présence étatique qui font défaut : bonne gestion, transparence, etc. Pour la quasi-totalité des pays du Sud, la survie face à la mondialisation passe donc par un renforcement des États. D'ou naturellement, les résistances à un pouvoir d'injonction venu du Nord pour aller vers une dérégulation pleine et entière. C'est ce qu'a révélé la crise asiatique. Les Chinois y ont même résisté parce qu'il sont restés maîtres du rythme de leur libéralisation. Ils ont commencé par des réformes internes avant d'ouvrir leur frontières. L Malaisie a prises avec succès des mesures de protection non conformes à l'orthodoxie washingtonienne.
4. La deuxième crainte de déclassement provient du changement puissant de modèle économique, déterminé par la mutation technologique et dans lequel les pays du Sud ne sont pas en position de force. À peine engagés dans l'industrialisation, ils voient émerger un paradigme fondé sur la valorisation des savoirs, plus que sur l'accumulation des biens. Leur crainte est renforcée par les difficultés rencontrées dans l'accès aux marchés du Sud dans les secteurs où ils disposent d'atouts commerciaux : agriculture, textiles. (...)
5. Ceci renvoie à un troisième problème : dans tous les domaines, l'agenda mondiale est exclusivement défini par les pays du Nord. Cela ne signifie nullement qu'il soit illégitime ou contestable, mais que les règles légi-

times et les priorités sont celles du Nord. Cette dissymétrie a été extrêmement mal ressentie lors du sommet avorté de Seattle, en 1999. Il est extraordinairement frappant de voir que la conditionalité sociale appliquée au commerce ne prend en compte que les préférences des pays riches. Les pays du Nord, par exemple, s'inquiètent de l'implication des enfants dans le commerce au nom des valeurs parfaitement défendables. Mais est-il pensable que les pays du Sud (ou d'Europe) conditionnent leurs échanges avec l'Amérique à l'abolition de la peine de mort au États-Unis ? Doit-on en conclure que les pays du Sud n'ont pas de réelles préférences éthiques ?

6. Le quatrième élément qui participe à la crainte d'un déclassement du Sud résulte dans la mondialisation culturelle. Les sociétés du Sud ont acquis de la richesse du Nord une connaissance intime. Les pauvres savent qu'il y a des richesses. Dans la mesure où la richesse ne vient pas à eux, eux s'efforcent d'aller à la richesse. Cette connaissance notoire de la richesse du Nord se traduit par exemple par la constitution de filières d'immigration clandestines. Ces mêmes filières connaissent parfaitement les législations nationales sur le droit d'asile, par exemple. Elles orientent donc les flux migratoires en conséquence. Il y a d'ailleurs une certaine irresponsabilité du Nord, qui se targue d'inonder les pays du Sud, par voie satellitaire, d'images de richesses, tout en affirmant que regarder cette richesse n'implique aucun droit d'y accéder.
7. La mondialisation est donc indiscutablement productrice d'asymétries, asymétries que révèle le fait que, sur 1000 habitants du village global, 150 vivent dans les quartiers riches, 70 dans les quartiers pavillonnaires, tandis que 780 restants vivent dans un habitat précaire.
8. Faut-il autant déduire de ces indiscutables réalités que la mondialisation est une mauvaise affaire pour les Sud ? La réponse est non. La mondialisation est un processus complexe et dialectique dont les conséquences ne sont pas écrites d'avance. Ce qui est constamment sous-estimé par les critiques unilatérales, c'est la capacité de tous les acteurs à se réapproprier la mondialisation.
9. Sur le plan culturel, par exemple, il n'est pas possible de réduire la mondialisation à un processus univoque d'uniformisation américaine. La marque dominante de la mondialisation, c'est le développement sans précédent de la culture du métissage, métissage dans lequel les sociétés du Sud occupent une place considérable. Jamais les modes musicales, culinaires et vestimentaires du Sud n'ont occupé autant de place dans l'espace du Nord. (...) Dans des pays juste-là fermés à l'étranger, comme l'Inde par exemple, on voit bien que l'arrivée d'une concurrence des chaînes télévisées étrangères ne va pas nécessairement dans le sens d'une destruction pure et simple des cultures locales. Pour survivre, les chaînes étrangères ont besoin de « s'indianiser ». De surcroît, elles stimulent la concurrence locale et notamment le développement des chaînes en utilisant de plus en plus les langues régionales. Les langues locales sont les bénéficiaires

de la mondialisation. On constate par ailleurs, y compris dans les expositions européennes ou américaines, que la création artistique venue du Sud est prise plus au sérieux qu'auparavant. Les créateurs du Sud eux-mêmes ont plus confiance en leurs talents que dans l'imitation des modèles canoniques du Nord. (...)

10. Les avantages de la mondialisation pour les pays du Sud ne s'arrêtent pas là. Elle a puissamment contribué à desserrer le carcan des États sur leurs sociétés. Là encore, le processus n'est pas sans désavantages. Certes, le retrait de l'État se traduit souvent par une dérégulation sociale plus grande, une criminalité du politique ou une privatisation de celui-ci. Mais simultanément, on voit partout émerger des fragments de société civile qui expriment un nombre croissant de revendications qu'ils articulent de plus en plus à des mondiales. Le premier grand sondage mondial réalisé par l'ONU souligne que le respect des droits de l'homme est considéré comme une priorité universelle. Tout ceci pour dire que la mondialisation devient une ressource politique croissante pour les sociétés et que l'existence d'un agenda mondial est un moyen de faire avancer localement un certain nombre de revendications (discriminations sexuelles, transparence, lutte contre la corruption).

Saki Laidi,
Croire aujourd'hui,
N°130, 15 mars 2002

Après avoir relu le paragraphe, mettez une croix dans les crochets en face de la seule réponse juste.

1. Paragraphe 1

Dans les deux premières phases, l'auteur veut dire que :

- A. que les biens de ce monde sont destinés à tous.
- B. que l'interdépendance fonctionne dans l'inégalité.
- C. que les hommes sont liés par une communauté d'intérêts.
- D. que les interactions du monde réduisent l'inégalité entre les hommes.

2. Paragraphe 2

« L'appartenance à un État... mais l'atténuer leur sujétion politique »

La sujétion politique, c'est :

- A. une proposition politique.
- B. une participation politique.
- C. une indépendance politique.
- D. un partenariat politique bilatéral.

3. Paragraphe 2, dernière phrase

« un recul synchronisé de l'État au sud peut avoir des conséquences dévastatrices »

Un recul synchronisé, c'est un recul

- A. qui se produit en même temps.
- B. qui se produit de manière régulière.
- C. qui se produit avant.
- D. qui se produit après.

4. Paragraphe 3, ligne 6-7

« D'où... les résistances à un pouvoir d'injonction venu du Nord... »

Un pouvoir d'injonction c'est :

- A. une persuasion.
- B. un ordre.
- C. une ingérence.
- D. une dissuasion.

5. Paragraphe 3, dernière ligne

Dans cette phrase, l'orthodoxie washingtonienne signifie que :

- A. la religion de la capitale des Etats-Unis.
- B. la doctrine du président des Etats-Unis.
- C. la doctrine du président Washington.
- D. la doctrine politique officiel des Etats-Unis.

6. Paragraphe 4, ligne 3

« ... ils voient émergence un paradigme fondé sur la valorisation des savoirs »

Un paradigme, ici, c'est :

- A. un projet.
- B. un programme.
- C. un processus.
- D. un modèle.

7. Paragraphe 5, ligne 1

L'agenda dont il est question ici, c'est :

- A. un carnet pour prévoir ce qu'on doit faire.
- B. les status de l'ONU.
- C. un programme d'action.
- D. une décision de l'ONU.

8. Paragraphe 5, lignes 4-5

« La conditionalité sociale appliquée au commerce » c'est :

- A. des contrats commerciaux respectant le droit des personnes.
- B. le droit des personnes soumis à des contraintes commerciales.
- C. la détermination des termes de l'échange dans le commerce.
- D. le conditionnement des matières premières.

9. Paragraphe 6, dernière ligne

« Regarder cette richesse n'implique aucun droit d'y accéder » signifie :

- A. regarder la richesse n'exclut aucunement le droit d'y accéder.
- B. regarder la richesse ne saurait annuler le légitime désir d'y accéder.
- C. regarder la richesse ne donne pas le droit d'y accéder .
- D. regarder la richesse interdit toute possibilité d'y accéder.

10. Paragraphe 8, ligne 2

Un processus complexe est un processus :

- A. compliqué.
- B. confus.
- C. combinant des éléments différents.
- D. complémentaire.

11. Paragraphe 9, ligne 3

Dans ce passage, le métissage est pour l'auteur :

- A. une perte d'identité.
- B. une négation des différences culturelles.
- C. une uniformisation des cultures.
- D. une chance d'expression pour les cultures du Sud.

12. Paragraphe 10, lignes 1-2

« La mondialisation desserre le carcan... » signifie que :

- A. la mondialisation libère le citoyen de l'oppression étatique.
- B. la mondialisation ouvre les frontières commerciales.
- C. la mondialisation permet la liberté circulaire des personnes .
- D. les censures nationales demeurent en dépit de la mondialisation.

13. Paragraphe 10, ligne 5

Des quatre mots suivants, dites celui qui n'appartient pas à la société civile :

- A. ONG.
- B. État.
- C. association.
- D. Église.

14. (2 points) Donner un titre reflétant la pensée de l'auteur de manière plus précise que le titre actuel (10 mots maximum)

15. (2 points) Ce texte comporte deux grandes parties. Écrivez ici la phrase charnière qui fait la transition entre elles

16. Quelle est la proposition qui correspond le mieux à l'ensemble de l'article :

- A. Malgré ses avantages, la mondialisation est un danger pour le Sud.
- B. Malgré ses risques, la mondialisation est une change pour le Sud.
- C. La mondialisation est une nouvelle forme de domination du Nord sur le Sud.
- D. La mondialisation est une opération concerté de déclassement des pays du Sud.

www.touslesconcours.info